

Une large majorité de parents demandent le maintien des cours de religion et de morale.

Dans son édition de lundi 18 décembre, le journal *Le soir* a publié

Les colonnes du *SOIR* en témoignent dans l'édition de ce lundi 18 décembre : dans l'enseignement officiel, près de 90 % des élèves du primaire et 87 % du secondaire restent demandeurs d'un cours de religion ou de morale.

Les chiffres sont éloquentes et montrent, une fois encore, combien le maintien de ces cours dans la grille horaire des élèves est essentiel.

Nous désavouons fermement la proposition de Messieurs Barreau, Paulissen et Verbeeren qui, à titre personnel, se sont exprimés en faveur d'une disparition des cours de religion. Cette position ne correspond absolument pas à celle des chefs du culte catholique qui rappellent ici leur attachement à l'organisation de ce cours dans l'enseignement officiel sous sa forme actuelle et ce, notamment, en respect de la Constitution.

Le cours de religion s'inscrit, comme les autres disciplines scolaires, dans le processus d'éducation, d'enseignement et de formation à l'école. De manière spécifique, il contribue à travailler avec rigueur des problématiques aux enjeux porteurs de sens pour l'existence.

En outre, comme le souligne le *Référentiel de religion catholique*, « en donnant au fait religieux toute la place qui lui revient, le cours de religion ouvre un espace de débat ouvert sur la question religieuse, débat qu'une société démocratique se doit de cultiver ».